

COMMISSION DE DISCIPLINE

REUNION DU 07/10/2025 PV N°01

ETAIENT PRESENTS, Messieurs,

- Messieurs, BAHLOUL ET ZARZI

ORDRE DU JOUR :

- 1- Traitement du courrier.
- 2- Affaires disciplinaire
- 3- Divers

Séance ouverte à 14h00 par le président qui souhaite la bienvenue aux membres présents, En suite passe la parole au secrétaire pour la lecture du courrier.

1-AFFAIRE DISCIPLINAIRE :

AFF N° 01 : RENC USK/SPAM (S) DU 03/10/2025

- ✓ Vu la feuille de match
- ✓ Vu les Rapports de l'Arbitre et Délégué qui signalent le non déroulement de la rencontre l'équipe USK se présente sur le terrain avec un effectif de 07 (Sept) Joueurs.
- ✓ Vu l'article 57.

PAR CES MOTIFS LA CD DECIDE :

- De donner match perdu par pénalité à l'équipe USK
- Pour octroyer le gain du match au club SPAM qui marque (03) Points et (03) Buts.
- (DEFALCATION D'UN (01) POINT AU CLUB USK)
- Amende de 5000.00 DA est infligée au club payable avant le 03/11/2025.

Dossier transmis à la COS en ce qui la concerne.

AFF N° 02 : RENC CESC/CSBOUNOUARA (S) DU 04/10/2025

- ✓ LAOUBI A/Mohamed Nazim lic N° 0636(CESC)
Avertissement pour jeu dangereux.
- ✓ BENEUMISSI M/Salaheddine lic N°0776
(CSBounouara) Avertissement pour jeu dangereux.
- ✓ CHEBIRA Mehdi lic N° 0771 (CSBounouara)
Avertissement pour contestation de décision et amende de 5000.00 DA est infligée au club.

AFF N° 03 : RENC ESHB/MBSC (S) DU 03/10/2025

- ✓ AYOUNE Islam lic N° 0663(ESHB) Avertissement pour jeu dangereux.
- ✓ BOUDIAF S/Eddine lic N° 0667 (ESHB) Avertissement pour contestation de décision.
- ✓ Amende de 5000.00 DA est infligée au club ESHB.

- ✓ BENHAMMOUD Med Tahar lic N° 0704 (MBSC)
Avertissement pour jeu dangereux.
- ✓ MAZIZ Yasser lic N° 0505 (MBSC) Avertissement pour anti-jeu.
- ✓ KECHEROUD Okba lic N° 0302 (MBSC)
Avertissement pour jeu dangereux.
- ✓ BENKHALEF Merouane lic N° 0506 (MBSC)
Avertissement pour anti-jeu .

AFF N° 04 : RENC IRBAS/CMB(S) DU 03/10/2025

- ✓ ABOUSAADA Med Lic N° J 0263 (IRBAS)
Avertissement pour jeu dangereux.
- ✓ OUNIS Bachir lic N° J 0262 (IRBAS) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- ✓ CHAOUAOU Yasser lic N° J 268 (IRBAS) 4 M/F pour insultes envers officiel exclu et amende de 10.000.00 DA est infligée au club.
- ✓ DJABALI Messaoud lic N° J 0237 (CMB)
Avertissement pour comportement anti-jeu.
- ✓ BELGHORZE Samir lic N° J 0241 (CMB)
Avertissement pour comportement anti-sportif.

AFF N° 05 : RENC CREG/CREC (S) du 03/10/2025

- ✓ KHENFRI Mohcene Mohieddine lic N° J 0419
(CREG) Avertissement pour jeu dangereux.
- ✓ BOUGHERARA Salah eddine Lic N° JO444(CREG)

2 M/F pour comportement anti-sportif envers adversaire exclu et amende de 2500.00 DA est infligée au club
- ✓ ZAIMECHE Amir lic N° JO509 (CREC) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- ✓ BENRABAH Nassim lic N° J 0724 (CREC)
Avertissement pour comportement anti-sportif

AFF N° 06 : RENC URBH/CRBAA (S) DU 04/10/2025

- BECHARA Haroune lic N° J0750 (URBH) Avertissement pour anti-jeu.
- IKHLEF Louai lic N° J0741 (URBH) Avertissement pour jeu dangereux.
- MAHCENE Bilal lic N° J0813 (URBH) Avertissement pour contestation de décision et amende de 5000.00 DA est infligée au club.
- HAMADOUCHE Oussama lic N° J0889 (CRBAA) Avertissement pour jeu dangereux.
- GOUMEIDA Adel lic N° J0890 (CRBAA) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- CHABI Mouad lic N° J0970 (CRBAA) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- BOUKARYATA Said lic N° J0898 (CRBAA) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- MAHCENE Oussama lic N° J0897 (CRBAA) Avertissement pour anti-jeu.
- Amende de 1000.00 DA est infligée au club CRBAA pour conduite incorrecte.

AFF N° 07 : RENC ADC/UCBI (S) DU 04/10/2025

- BOUHAHA Boukhmis lic N° J 0573 (ADC) Avertissement pour anti-jeu.
- GUESSOUM Ouail lic N° J0583 (ADC) Avertissement pour anti-jeu.
- BOUTAMINA Abdelhak lic N° J0722 (UCBI) Avertissement pour jeu dangereux.
- DJARI Khaled lic N° J0593 (UCBI) Avertissement pour comportement anti-sportif.

AFF N° 08 : REN CRAC/ADM (S) DU 04/10/2025

- BOUBKHA Med Lic N° J0853 (CRAC) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- KHRIBOUT Med Cherif lic N° 0971 (CRAC) Avertissement pour décision et amende de 5000.00 DA est infligée au club.
- BOUCHEMA Akram lic N° J0530 (ADM) Avertissement pour contestation de décision.

AFF N° 09 : RENC IRBAS/CMB (U19) DU 04/10/2025

- SAADA Amdjed Abdeldjalil lic N° J 0324 (IRBAS) Avertissement pour jeu dangereux.
- DAOUDI Abderahim lic N° J 0321 (IRBAS) Avertissement pour jeu dangereux.

AFF N° 10 : RENC MBSC/CRAC (J.C.M) DU 03/10/2025

- Vu les feuilles dematches.
- Vu les rapports des arbitres et délégués qui signalent les absences des catégories jeunes (J.C.M) du club CRAC
- Vu l'article 52 des règlements championnat jeunes.

Par ces Motifs la CD décide :

- Match perdu par pénalité à l'équipe CRAC (J.C.M) pour octroyer le gain du match au club MBSC qui marque (03) Points et (03) Buts pour chaque catégories (J.C.M)
- Amende de 15.000.00 DA est infligée au club CRAC pour chaque catégories (J.C.M).
- **Défalcation d'un (-01) point à l'équipe Séniors .**

Dossier transmis à la COS en ce qui la concerne.

AFF N° 11 : RENC CESC/CSBOUNOUARA (J.C.M) DU 04/10/2025

- Vu les feuilles de matchs.
- Vu les rapports des arbitres et délégués qui signalent les absences des catégories jeunes (J.C.M) du club CSBbounouara
- Et l'absence de la catégorie Minimes du club CESC
- Vu l'article 52 des règlements championnat jeunes.

Par Ces Motifs la CD décide :

- Match perdu par pénalité aux deux clubs concernant les Minimes et match perdu par pénalité à l'équipe CSBounouara concernant (J.C) pour octroyer les gains des matchs à l'équipe (CESC) qui marque (03) trois points et (03)trois buts (J.C)
- Amende de 15000.00 DA est infligée au club CESC catégorie Minimes.
- Amende de 15000.00 DA est infligée au club CSBounouara pour chaque catégorie (J.C.M).
- **Défalcation d'un (01) point à l'équipe Seniors du club CSBounouara.**

Dossier transmis à la COS en ce qui la concerne.

AFF N° 12 : RENC UCBI/ESHB (M) DU 04/10/2025

- Vu la feuille de match.
- Vu le rapport de l'arbitre et délégué qui signalent l'absence de l'équipe ESHB (M) sur le terrain.
- Vu l'article 52 des règlements championnat jeunes.

Par ces Motifs la CD décide :

- Match perdu par pénalité à l'équipe ESHB (M) pour octroyer le gain du match au club UCBI qui marque (03) Points et (03) Buts
- Amende de 15.000.00 DA est infligée au club ESHB payable avant le 04/11/2025.

Dossier transmis à la COS en ce qui la concerne

AFF N° 13 : RENC UCBI/ESHB (J.C) DU 04/10/2025

- Vu les feuilles de matchs.
- Vu les rapports des arbitres et délégués qui signalent les absences des catégories jeunes (J.C) des deux clubs.
- Vu l'article 52 des règlements championnat jeunes.

Par ces Motifs la CD décide :

- Match perdu pour les deux clubs.
- Amende de 15000.00 DA est infligée aux deux clubs pour chaque catégories (J.C) payable avant le 04/11/2025.
- **Défalcation d'un (-01) Point à l'équipe Seniors du club ESHB.**

Dossier transmis à la COS en ce qui la concerne

AFF N° 14 : RENC USK/SPAM (C) DU 04/10/2025

- Vu la feuille de match.
- Vu le rapport de l'arbitre et délégué qui signalent l'absence de l'équipe USK (C) sur le terrain.
- Vu l'article 52 des règlements championnat jeunes.

Par ces Motifs la CD décide :

- Match perdu par pénalité à l'équipe USK (C) pour octroyer le gain du match au club SPAM qui marque (03) Points et (03) Buts
- Amende de 15.000.00 DA est infligée au club USK payable avant le 04/11/2025.

Dossier transmis à la COS en ce qui la concerne.

AFF N° 15 : RENC USK/SPAM (J.M) DU 04/10/2025

- Vu les feuilles de matchs.
- Vu les rapports des arbitres et délégués qui signalent les absences des catégories jeunes (J.M) des deux clubs.
- Vu l'article 52 des règlements championnat jeunes.

Par ces Motifs la CD décide :

- Match perdu pour les deux clubs.
- Amende de 15000.00 DA est infligée aux deux clubs pour chaque catégories (J.M) payable avant le 04/11/2025.
- **Défalcation d'un (-01) Point à l'équipe Seniors du club USK.**

Dossier transmis à la COS en ce qui la concerne

AFF N° 16 : RENC CSBEKIRA/ATSC (S) DU 06/10/2025

- BELKAMEL Raid Souheib lic N° 0955 (CSBekira) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- MEGUELLATI Ahcene lic N° 1015 (CSBekira) Avertissement pour anti-jeu.
- NOUARA Anis Abdennaim lic N° 1133 (ATSC) Avertissement pour comportement anti-sportif.

AFF N° 17 : RENC ESB/CAK (S) DU 06/10/2025

- BOUSBOULA Walid lic N° 1022 (ESB) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- BENTAHHER Boudjemaa lic N° 1118 (CAK) Avertissement pour comportement anti-sportif.

AFF N° 18 : RENC EMC/TRHB (S) DU 06/10/2025

- LAOUAR A/Med Aimen lic N° 1122 (EMC) Avertissement pour jeu dangereux.
- NEKKAA Wail lic N° 1074 (EMC) Avertissement pour contestation de décision et amende de 5000.00 DA est infligée au club.
- BOUHOULI Ramy lic N° 0044 (TRHB) Avertissement pour jeu dangereux.

AFF N° 19 : RENC MBC/RBC (S) DU 06/10/2025

- TALEB Mounir lic N°1159 (MBC) Avertissement pour jeu dangereux.
- ZENIR Med Lamine lic N° 1153 (MBC) Avertissement pour jeu dangereux.

COMMISSION DE DISCIPLINE.